L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

[illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

[illegible]

Le décret [illegible] Searte la paix [illegible] entre l'Espagne et [illegible]

Des offres ont été [illegible] gnies anglaises pour l'[illegible] des lignes télégraphiques de l'int[illegible]

La cour espagnole prendra pendant neuf jours le deuil pour la mort de Napoléon.

PORTUGAL.

Lisbonne, 23 jan.—On a reçu la nouvelle que l'impératrice douairière du Brésil est malade et qu'on désespère d'elle.

ITALIE.

Rome, 23—Le prince Arthur a visité aujourd'hui le Pape et le cardinal Antonelli.

CUBE.

Havane, 20 janv., par Key West—Le *Diario* dit : On ne sait rien de positif sur les récents mouvements [illegible] Stewart, [illegible] West. L'amiral [illegible] la côte [illegible]

[illegible]

Washington, 23. — Le gouverneur Warmoth est arrivé ce matin à 10 h. [illegible]

Le comité a commencé son enquête sur les complications politiques de la Louisiane. Tous les membres étaient présents. Après une longue conférence [illegible] les portes ont été ouvertes.

M. Morton a annoncé que le comité était arrivé à la conclusion suivante sur la manière de conduire l'enquête. [illegible] trois points : 1° la [illegible] toral ; 2° [illegible] en Louisiane à au lieu le jour fixé par la loi ; si elle a été conduite suivant les lois de l'Etat ; si les inspecteurs ont été nommés dans chaque paroisse ; si les inspecteurs ont vu les votes et fait les retours ;

S'il y avait un bureau légal d'élection et si les retours qui lui ont été faits étaient légaux ; quels ont été les retours de ce bureau ; qui a reçu les certificats d'élection de Warmoth, qui de Pinchback.

[illegible]

M. Ray [illegible]

Contrairement [illegible] M. Mallillan.—Les inspecteurs font un certificat, une déclaration des votes [illegible]

Question, par M. McMillan.—M. Bovee [illegible]

Le refus d'obéir au mandat et fait [illegible]

M. Carpenter.—Alors une cour peut [illegible]

M. McMillan.—Pourquoi le juge [illegible]

Le certificat d'élection de Ray fut signé par Bovee comme secrétaire d'Etat et portait le sceau de l'Etat. [illegible]

M. McMillan.—Le bureau de Bovee avait-il fait et publié aucun retour d'élection le jour où vous vous réunîtes ?

M. Ray.—[illegible]

[illegible]

St-Louis, 23 [illegible] de l'Ouest et du [illegible] heures, a retardé tous les [illegible]

Cincinnati, 23 janv.—Il est tombé 3 pouces de neige ce matin, mais elle disparait rapidement dans la pluie.

Boston, 23.—Le Bureau de Commerce est opposé au rappel de la loi de banqueroute.

St. Louis, 23.—Le Bureau de Commerce a passé des résolutions [illegible] le rappel de la loi de banqueroute.

Toute une [illegible]

New York, 23 janv.—Une lettre de Troy donne les détails de l'empoisonnement de toute une [illegible]

[illegible]

Virginia City, Nevada [illegible]—Le sénateur Jones a dit, dans un discours, qu'il avait dépensé de l'argent d'une manière libérale mais non corruptrice. [illegible]

New York, 23 janv.—On croit généralement que la compagnie des steamers Atlantic [illegible] point de suspendre [illegible]

[illegible]

Une [illegible]—Un terrible accident vient d'arriver à Mme la vicomtesse de Pontis. [illegible] devant la cheminée de sa chambre, elle a mis le feu à ses vêtements, et malgré les secours qu'on lui a prodigués immédiatement, elle a été grièvement brûlée.

L'état de Mme de Pontis est désespéré.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Mode d'action de l'huile de foie de morue.—M. le docteur E. Decaisne [illegible] de l'huile de foie de morue [illegible] Ses observations ont porté sur 25 rachitiques, 25 scrofuleux et [illegible] de l'huile de foie de morue. Il croit pouvoir en tirer [illegible]

[illegible] que, lorsque la dose dépassait une limite variable avec les individus, le poids cessait d'augmenter ; ce qui coïncidait avec la perte de l'appétit et la diminution de la nourriture.

Contrairement à l'opinion d'un certain nombre de médecins qui prétendent que l'huile de foie de morue est d'autant plus efficace qu'on l'emploie dans une période plus avancée de la phthisie, l'expérience a démontré à M. Decaisne que le médicament n'est utile qu'à la première et au commencement de la seconde période de la maladie, et quand il y a peu ou pas de fièvre.

M. Decaisne est d'avis qu'il convient d'administrer l'huile de foie de morue aux repas et non dans leur intervalle, parce que la digestion et la division extrême des corps gras est une des fonctions du pancréas. Le suc pancréatique opère la digestion des matières albuminoïdes, et l'activité fonctionnelle de cet organe est liée à celle de la digestion gastrique.

Numération des globules du sang.—C'est à l'aide d'un appareil très ingénieux que M. L. Malassez est parvenu à compter le nombre des globules contenus dans un millimètre cube du sang chez les mammifères, les oiseaux et les poissons. Chez les mammifères, le nombre varie entre 3 millions et demi et 18 millions par millimètre cube. L'homme en possède en moyenne 4 millions. Les caméléons en ont 18 millions. Chez la chèvre, le nombre va jusqu'à 18 millions. Les oiseaux en ont moins que les mammifères, 3 millions en moyenne. Le nombre diminue encore chez les poissons ; les poissons osseux en ont 2 millions, les poissons cartilagineux 140,000 à 230,000 seulement.

En général, les globules sont d'autant plus volumineux que l'on descend dans la série animale ; ils sont plus gros chez les poissons que chez les oiseaux ; plus gros chez les oiseaux que chez les mammifères. Le nombre suit une progression inverse. Ce rapport n'est pas toujours constant ; ainsi, l'homme a moins de globules que le dromadaire et le lama, bien que les ayant plus petits. Mais, en général, le rapport est vrai, et M. Malassez croit pouvoir être fondé à déclarer que le nombre des globules est plus considérable chez les mammifères que chez les oiseaux, et chez ceux-ci que chez les poissons ; que le nombre est presque toujours à raison inverse du volume des globules. Enfin, les oiseaux gagnent plus par l'augmentation du volume de leurs globules, qu'ils ne perdent par la diminution dans leur nombre.

M. de Beauvais [illegible] avec une verve ambre, [illegible] France [illegible] révolution [illegible]

Les autres nations vivent paisiblement sous les lois qu'elles se sont données. A travers des jours paisibles ou glorieux, elles se hâtent lentement vers un avenir meilleur. Toutes, à deux ou trois exceptions près, ont incarné le principe de l'autorité dans la personne d'un chef suprême. Toutes ont donné à cet être privilégié des gardes quand il se promène, une couronne quand il se coiffe et un trône quand il s'assoit.

Quant à nous, race frivole et usée, nous montrons, en toute occasion, l'instabilité des enfants ou le dégoût des vieillards. Nous ne savons pas nous servir longtemps des mêmes coutumes ou des mêmes jouets. Nous avons usé plus de gouvernements que l'imagination n'en peut créer et que le caprice n'en peut détruire. [illegible] et des républiques de toute la cité. Chacun de ces essais a duré six mois au moins, quinze ans au plus, et les [illegible] fantaisie d'un jour de révolte. La Révolution nous est devenue une seconde nature [illegible]

—Le synode de Varsovie [illegible]

La Société de secours va servir, après enquête, mille pensions annuelles de cent francs à mille d'entre eux.

—Le rappel de M. Stumm, représentant de l'empire d'Allemagne près du Saint-Siége, [illegible]

La Bavière, pays catholique, est représentée au Vatican ; elle continue à entretenir des relations diplomatiques avec le Saint-Siége.

Mais la Bavière fait partie de l'empire allemand, et le gouvernement de Berlin avait accrédité M. Stumm, non comme représentant de la Prusse, mais comme représentant de l'Allemagne.

La Bavière continuera-t-elle à envoyer ses représentants [illegible]

Si le gouvernement bavarois rappelle son représentant, il fait acte de vasselage [illegible]

S'il ne le rappelle pas, il méconnaîtra [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 23 janvier 1873.

[Note—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros ; en détail les prix sont plus élevés.]

—DENRÉES—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 7100 balles prises en grande partie à des prix pleins et qui ont exigé une hausse de la demie [illegible] strict good ordinary et de notre chiffre inférieur du low middling. Nous donnons ci-contre les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.—Cotes de l'Exchange			
Low ordinary..	15—	à 15¼	—
Ordinary..........	16¼	à 17¼	16¾
Good ordinary	18—	à 18¼	18⅛
Low middling	18¾	à 19¼	18¾
Middling..........	19¾	à 19¾	19¾
Strict middling	20—	à 20¼	20¼
Good middling	20¾	à 20¾	20¾

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture à 120,500 balles, et ce montant embrasse 68,000 bal. pour Liverpool, 26,000 pour le Havre, 4000 pour l'Espagne, 2500 balles à destination de la Méditerranée, 17,000 balles à destination de Cork, 10,000 à destination de Brême ; 10,000 balles à destination de la mer du Nord et 4000 balles pour le Nord, lequel montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant aujourd'hui, laisse 42,000 pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, inventaire en attendant des ordres.

L'Exchange rapporte : "Ventes de 7100 balles, y compris 100 balles écoulées hier après P. M. Demande active, prix fermes à nos cotes." L'Exchange n'a pas fait de changements dans ses cotes.

—ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 1er sept. 1872, bal..	6,357	
Arrivé dep. la dern. état....	23,175	
Arrivé précédemment.....	719,856	738,433
		744,690
Expédié aujourd'hui............	6854	
Expédié précédemment....	540,177	546,031
Stock en mains et à bord.....		198,659
Stock l'an dernier à la période correspondante....		208,769

SUCRE—Reçu 1300 boucauts. Inférieur, 5 à 6¾ c. la livre ; commun, 6¾ à 7¼ c. ; fair, 7¾ à 8 c. ; good fair, 8¼ à 8¾ c. ; fully fair, à 8¾ à 9 c. ; prime, 9¾ à 9⅞ c. ; choice, 9¾ à 10¼ c. ; seconds, 7 à 9 c. ; blanc clarifié 10¾ à 11½ c. ; blanc clarifié, 11¼ à 12 c.

MELASSE—Reçu 1200 barils. Fair, 55 à 58 c. le gallon ; prime, 60 à 62 c. ; strictly prime, 63 à 64 c. ; strictly choice, 67 c.

TABAC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui. Ventes durant la semaine de 136 boucauts. Le stock à vendre est réduit à un peu plus de 100 boucauts. Reçu aujourd'hui 70 boucauts. Stock en mains d'après notre état dernier 2656 boucauts. Les cotes sont nominales mais nous répétons nos chiffres antérieurs :

[illegible] low leaf à [illegible] medium [illegible]

FARINE—Vendu, 2,000 barils. [illegible] extra, $7 25, $7 40 et $7 50 le baril ; triple extra, $7 75 à $7 87½ et $8 ; [illegible] triple extra, $8 25 et $8 50 ; choice triple extra, $8 37½ et $9 ; choice extra, $9 50, $9 87½, $10 [illegible]

RIZ—Louisiane, commun, 5 à [illegible] c. la livre ; bo, ordinaire, 6 à [illegible] c. ; prime, 7½ à [illegible] c. et choix, [illegible] à 9 c. et Caroline [illegible] 8½ à [illegible] ; Inde, 7¼ à [illegible]

CAFE—Nous cotons ; Prime, 19¾ à 20 c. (or) la livre ; good, 19¼ à 19½ c. ; fair, [illegible]

SEL—Grossier [illegible] Turks Island, [illegible] ; sel de table, [illegible]

MAIS—Vendu, 3,700 sacs. Choix blanc, 70 c. le boisseau ; [illegible]

—VIANDES DE CONSERVE—

PORC—New mess, $14 le baril ; old mess [illegible]

VIANDES SALÉES SÈCHES—Épaules [illegible] la livre ; clear rib sides 7⅞ c. ; clear sides, [illegible]

JAMBON—En tierçons 15 c. la livre.

BACON—Épaules [illegible] à [illegible] c. la livre ; clear rib sides, [illegible]

GRAISSE—Raffinée, en barillets, [illegible] la livre ; do, en tierçons, [illegible]

BREAKFAST BACON—[illegible]

[illegible] DE COCHON—[illegible]

SUIF—Choix, 9¾ c. la livre.

[illegible]

—FOURRAGE—

AVOINE—50 c. le boisseau.

SON—$1 20 à $1 25 les 100 livres. (Nouvelle baisse de 10 c.)

FOIN—Prime St Louis, $40 le [illegible]

—DIVERS—

TONNELLERIE—[illegible] terminée, il n'y a pas de [illegible] pour les boucauts à sucre, [illegible] à $3 25 pièce. Les barils [illegible] valent $1 25 à $1 40. Perches valent pour cercles de baril, $35 à $40 le millier, celles du vieux stock valent $25. Perches pour cercles de boucaut, $75 le millier.

FROMAGE—Choice Western Factory, 14 à 15c. la livre; English dairy, 17½ à 18 [illegible] ; Young America, [illegible] ; New York cream, 18 c.

POISSON SALÉ—Maquereaux Extra No 1, $20 le baril, $11 50 le demi baril, $6 le quart de baril, $2 30 la caque. No 1 Bay, $14 le baril, $7 50 le demi-baril, $4 le quart de baril, $2 75 la caque. No 2, $11 50 le baril, $6 le demi-baril, $3 le quart de baril, $1 50 la caque. No 3, $9 le baril, $5 le demi-baril, $2 75 le quart de baril, $1 25 la caque. Morue, $1 40 la boîte. Harengs, $6 le baril, $4 50 le demi baril, [illegible]

VOLAILLES ET ŒUFS — Volailles, [illegible], $7 la douzaine ; [illegible]

FARINE DE MAIS—[illegible]

WHISKY—Louisiane, [illegible]

PLUMES—Plumes d'oie, [illegible] la livre.

ARTICLES POUR NAVIRES—Essence de térébenthine, 61½ à [illegible] le gallon. Résine pale $4 25 à $4 50 ; [illegible] pale No 1, $3.75 à $4 ; No 1, $3.50 à $4.75 ; No 2, $3.50. Goudron, $5 le baril et $3.75 le demi-baril. Poix, $3 25 le baril.

CHARBON—Le stock de charbon de Pittsburg a beaucoup diminué ; il se vend maintenant 90 c. le baril, aux bateaux à vapeur, $1 aux fabricants, et $1 10 au détail. L'anthracite vaut $13 50 le tonneau, et le cannel américain $1 50 le baril. Il n'y a pas de cannel anglais sur le marché.

PEAUX—De la campagne 11 c. ; sèches salées, 17 c. ; Kips 18 à 20 c. ; dito communes, moitié prix. Sèches des abattoirs de la ville, de plus de 35 livres, 10¼ c. ; dito de 20 à 34 livres, 11 c. ; dito, au-dessous de 20 livres, 10½ c. ; peaux de vache, 10 c. ; Kips, de 20 à 34 livres, 13¼ c ; dito de 25 à 30 livres, 10 c. ; peaux de veau, $1 chacune, beeswax, prime jaune, 26 c. Cornes de bœuf, 5 c. pièce.

MOULES—Grise de la campagne, 3 à 3¼ c. la livre ; moitié, 4 à 5 c. ; noire 5 à 6c ; nettoyée, de la ville, 6 à 9¼ c. selon la qualité.

AMIDON—5 à 5¼ c. la livre.

—FRET—

Par steamer, coton à Liverpool [illegible] à Brême [illegible] N York, à ¾ c. [illegible]

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 23 janvier 1873.

Chambre d'Échange (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Nous continuons de coter les signatures de premier ordre accompagnées d'excellentes garanties collatérales à 10 à 12 pour cent par an, le No 1 à 15, le papier de second ordre à 18, le papier hypothécaire de premier ordre à 10 et celui de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 112 7/8 à 113 1/8 contre 113 1/8 à New York et, après un mouvement prononcé, a fermé aux taux d'ouverture contre 113 3/8 à New York où, à la clôture, il est monté à 113 3/4. Les transactions ont atteint le chiffre de $187,000, dont $1,600 à 113 3/4, $3000 à 113 1/8, $100,000 à 113 7/8 à 113 1/8, $51,600 (3000, 10,000 11,000, [illegible] et 24,000) à 113 1/8, $22,000 (1000, 2000, 4000, 6000 et 9000) à 113 1/4.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi-piastres américaines sont maintenant cotées nominales à 109 1/2 à 110 1/2, et les piastres mexicaines à 1 1/2 à 2 pour cent de prime [illegible]

Le change sterling a été recherché, et il s'est déclaré une hausse de 1/8 pour cent dans les traites particulières. Les opérations se sont élevées à 32,800 livres, dont [illegible]

[illegible]

Les banques ont tiré sur New York à 1/8 [illegible]

Une vente de 25 actions de la banque [illegible]

$4000 de bonds sept pour cent de la ville.

C. CAVAROC & SON.

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE : Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. ROBILLAN & CIE.

VIN—F. E. CHATEAU DILLON.

EAUX-DE-VIE—[illegible]

AVANCES LIBÉRALES.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 23 JANVIER 1873.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

[illegible]

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

ARRIVÉS AU BASSIN NEUF.

[illegible]

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

[illegible]

EXPORTATIONS.

[illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

[illegible]

DÉPARTS DES CHEMINS DE FER.

NEW ORLEANS & JACKSON.

[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE & TEXAS R.R.

[illegible]

N. ORLEANS & DONALDSONVILLE.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES

En chargement, attendus et partis pour la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

AUX MAITRES DE POSTE.

[illegible] le montant du [illegible], prélèvement fait de la commission accordée aux agents et aux maîtres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHIN, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

. LANDREAU, Maître de poste à [illegible] pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

[illegible] MAYER, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

[illegible], à Lafayette, paroisse St-Landry.

[illegible] DUPLEIX, à Natchitoches.

[illegible] PEIROR, Maître-de-poste à Plaquemine [illegible]

J. GILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pass-Manchac.

A. DURIO, Arnaudville.

[illegible] PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

P. F. BÉRAUD, à la Passe Christian.

PHIL. BAUER, Ouest-Bâton Rouge.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Therville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

R. RIGOLET, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanneville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

EDGAR DELÉRY, Baie St-Louis (Mississippi).

LE DR. SPINNEY

[illegible]

L'INFIRMERIE

[illegible] de Spinneyville,

[illegible]

Au No 180 de la Rue du Canal,

Une succursale où il traite toutes les maladies.

Les Heures de Consultation sont de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, de 2 à 6 et de 7 à 8 heures du soir.

Les consultations sont gratuites.

Le Dr. SPINNEY est le Médecin [illegible] de L'INSTITUT DE MÉDECINE [illegible]

[illegible]

AUX DAMES!

[illegible]

Rappelez-vous que le Retard est fatal!

[illegible]

VENEZ ET VOUS SEREZ GUÉRIS.

[illegible]

LES JEUNES GENS

[illegible]

Le Dr. Spinney s'engage à perdre Cinq Cents Piastres

[illegible]

Aux Hommes d'un Age mûr!

[illegible]

L'Etablissement d'Eaux Minérales du Dr. Spinney,

A SPINNEYVILLE, A SIX MILLES [illegible], IOWA.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LEHEY, Propriétaires.

[illegible]

[illegible] OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

[illegible] Camp street.

NEW ORLEANS, January, 1873.

PAID UP CAPITAL, [illegible]

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Corner Gravier and Camp streets.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

LIABILITIES.

[illegible]

Mechanics' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

[illegible]

[illegible] MARRIAGE.

[illegible] for Young Men [illegible]

[illegible] ASSOCIATION, [illegible]

DENTISTRY. [illegible] USUAL CHARGE [illegible]

D[illegible] P. MALONEY, [illegible]

INSURANCES.

[illegible] Mutual Insurance Company.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.

[illegible] State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans : Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of March, 1873.

[illegible], Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof, their legal representatives, on and after MONDAY, [illegible] May, 1873.

CHAS. BRIGGS, President.

[illegible] CARRIERE, Vice-President.

[illegible], Secretary.

Board of Trustees elected [illegible]

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
[illegible]	John S. Walton,
[illegible]	Rudolph [illegible]
[illegible]	[illegible] Given,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Thomas B. [illegible]
[illegible]	Chs. Harold,
[illegible]	B. Jamison,
[illegible]	[illegible] Howard,
A. Montgomery,	Felix Larue,
Henry J. Vose,	Aug. Reine,
R. Marquette,	S. D. Fisher,
[illegible]	Edward Toby,
A. Lanaux,	Wash. Marks,
[illegible] Williams,	R. [illegible]
Thomas Byrne,	Wm. Mann.
[illegible]	

[illegible] ANNUAL STATEMENT

Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May [illegible], 1873.

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans, [illegible]

W. V. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest at SIX PER CENT. [illegible] on all the outstanding certificates of scrip, to the legal holders thereof, on and after the Second Monday in June [illegible]

They have also declared a SCRIP DIVIDEND OF THIRTY-THREE AND ONE-THIRD PER CENT. on the earned premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1873, for which certificates will be issued on and after the First Monday in August next, free of Government tax.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

Saml. H. Kennedy,	John Phelps
C. T. Buddecke,	P. H. Foley
A. [illegible]	A. Thomson,
[illegible]	B. Newgass,
[illegible]	Victor Meyer
[illegible]	R. J. Garrard,

To the Public and Tax-Payers

JOHN I. DUFOUR,

[illegible] EXCHANGE ALLEY.........[illegible]

[illegible]

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY

Corner Villeré and Toulouse Streets.

The demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the store [illegible] of the Merchants' Exchange, [illegible] (Granley & Co. [illegible]

Pontchartrain Railway.

[illegible]

Steam Variety Wood Works,

[illegible] Proprietor,

[illegible] STREET, N. O.

LUMBER, MOULDING, [illegible] CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. [illegible]

[illegible]

Shakespeare Foundry,

[illegible]

[illegible] SHAKESPEARE, SMITH & CO.

[illegible]

[illegible] FOUNDRY,

[illegible]